

# LYS *info*

N°30 : FÉVRIER 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR [www.lyslezlannoy.fr](http://www.lyslezlannoy.fr)

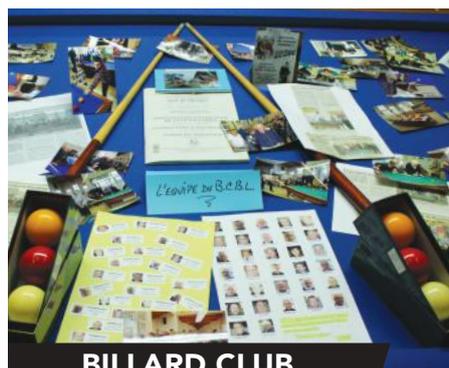


## CHARTE DES ATSEM

**D**ANS chaque classe maternelle, une ATSEM assiste l'enseignant et participe activement à la communauté éducative. Son rôle est primordial pour l'épanouissement de l'enfant.

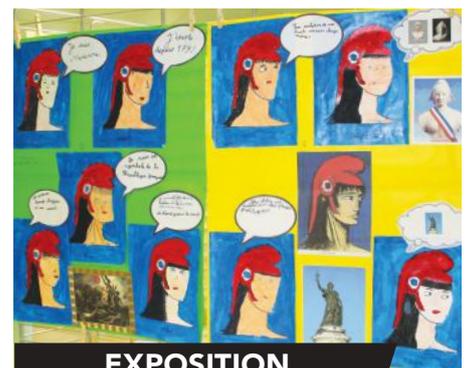
Une Charte a été mise en place avec pour mission d'expliquer clairement leurs tâches mais également de mettre en avant les nombreux talents dont les agents ATSEM font preuve vis-à-vis des enfants qui leur sont confiés.

Vous découvrirez dans le dossier central les spécificités de leur métier.



## BILLARD CLUB DU BÉGUINAGE

page  
**4**



## EXPOSITION SUR LA LAÏCITÉ

page  
**8**



1



2



3

**1- INAUGURATION DE LA PÉPINIÈRE**

De nombreuses personnalités étaient présentes le mardi 13 décembre dernier pour l'inauguration de la Maison de la Petite Enfance. La Pépinière a officiellement ouvert ses portes aux enfants le lundi 9 janvier.

**2- CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE**

Un contrat enfance-jeunesse 2016-2019 a été signé le mardi 13 décembre en présence de Mme CLAIS, Présidente de la commission territoriale de la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix-Tourcoing.

**3- CÉRÉMONIE DES VŒUX**

Le samedi 7 janvier au matin, le Maire a adressé ses Vœux au personnel de la ville et aux retraités. Des médailles ont été remises aux employés les plus fidèles.

**4 ET 5- CÉRÉMONIE DES VŒUX**

Puis en soirée, le Maire a adressé ses Vœux aux corps constitués, aux forces vives et à la population, accompagné par l'harmonie municipale.



4



5

**NAISSANCES : NOVEMBRE/DÉCEMBRE**

Aélio ACQUAVIVA	20/11/2016
Naïa BOSSEMAN	27/11/2016
Jules POMME	29/11/2016
Elyo DESPLANQUE	29/11/2016
Bilel MOUSSELMAL	2/12/2016
Youssef MOUSSELMAL	2/12/2016
Valentine DELANNOY	3/12/2016
Achille MAESELLE DEVEULDRE	8/12/2016
Lyenzo MILLON	9/12/2016
Julia HARDY DELEVOYE	12/12/2016
Jade HERVELIN	19/12/2016

**DÉCÈS : NOVEMBRE/DÉCEMBRE**

Jean-Christophe DETAVERNIER	21/11/2016
Jacqueline FLEURQUIN	29/11/2016
Claudine DUWEZ	29/11/2016
Annie PUTOD	1/12/2016
Marie DODIN	2/12/2016
Jeanne VÉRIN	11/12/2016
Lucien MAERTE	17/12/2016
Denis MOREL	29/12/2016

**SOMMAIRE**

<b>VIE LYSSOISE</b>	4
Billard Club du Béguinage	
Salon des Collectionneurs	
Salon de la Gourmandise	
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>	5
Conseil Municipal des Enfants	
<b>DOSSIER CENTRAL</b>	
<b>CHARTRE DES ATSEM</b>	6
<b>VIE CITOYENNE</b>	8
Exposition sur la Laïcité	
Conseil des Seniors	
<b>CULTURE</b>	9
Agenda Culturel	
Pass Culture Intercommunal	
Arnaud Maillard	
<b>TRIBUNE LIBRE</b>	10
<b>EN BREF</b>	11
École du Mouvement	
<b>AGENDA LYSSOIS</b>	12

**A NOTER**

Vos informations associatives sont les bienvenues par mail : [lysinfo@acticom.fr](mailto:lysinfo@acticom.fr) pour une parution dans un prochain numéro du journal.



**JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY**

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY  
31, rue Jean Baptiste Lebas  
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy  
03 20 75 27 07

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE  
Rédaction : Pascal LEFEBVRE  
Conception et réalisation : ACTICOM

Impression à 6100 exemplaires  
Dépot légal Janvier 2017  
Papier issu de forêts durablement gérées.

**L'EDITO DU MAIRE**



Monsieur Denis Morel a beaucoup donné pour la ville de Lys-Lez-Lannoy.

Nous ne pouvons faire la liste des réalisations que nous devons à son travail, à une présence assidue, à un caractère égal et à sa volonté de préserver la bonne entente entre tous les membres de notre équipe. Il a beaucoup fait

pour le sport, la jeunesse, pas pour la compétition de haut niveau, mais pour le plaisir de voir les jeunes sur les terrains, dans les salles, se former à la vie, en partageant les valeurs du sport. Soutenir, encourager, accompagner les initiatives, les projets, définissent les passions de Denis en tant qu'adjoint. Il nous a quittés en début d'année. Ne l'oublions pas.

Dans ce numéro du Lys Info, une nouvelle présentation de l'agenda Culture-Animation vous est proposée, que nous avons différencié des rendez-vous du mois, afin de rendre ces informations plus claires.

Le dossier central de ce mois-ci est consacré aux Agents Territoriaux de Service des Ecoles Maternelles (ATSEM). A Lys, et ce n'est pas le cas dans toutes les communes, chaque classe de maternelle dispose d'un agent. J'ai profité de la signature de la Charte pour les remercier et les féliciter pour leur investissement quotidien, nous avons la chance d'avoir un personnel de qualité au service des tous petits. Cela passait par la reconnaissance de leur métier et d'un texte définissant leurs missions.

Le chantier de la crèche est à peine terminé, que celui des nouveaux vestiaires du stade Jean Cholle démarre. Une ouverture pour septembre prochain est envisagée, mais nous verrons si l'hiver nous permet d'avancer.

Pour les utilisateurs de l'école de musique, vous avez sans doute remarqué que le couloir central a été repeint, ainsi que la salle De Bee : travaux entièrement réalisés par les peintres de la ville. Il était temps de redonner un peu d'éclat à l'Agora. Bravo à nos ouvriers.

Toujours à l'Agora, le système informatique de la bibliothèque n'est plus performant. L'équipe de la bibliothèque et du service informatique œuvrent à la modernisation de ce système, et cela passe par un important travail de définition des besoins. Grâce à la qualité de ce service, il y a de plus en plus d'utilisateurs, il nous faut donc anticiper et mettre en place un système performant et pratique.

Cela va aussi dans le sens du progrès, pour un meilleur service rendu aux Lysois.

**Gaëtan JEANNE**

Maire de Lys-lez-Lannoy  
Conseiller Métropolitain

## BILLARD CLUB DU BÉGUINAGE

Les membres du Billard Club Lysois se sont rassemblés le 15 décembre dernier pour célébrer les 5 années d'existence du club.

C'EST en octobre 2010 que l'aventure du Billard Club Lysois a commencé.

Mme Mazereel de l'ancienne municipalité, avait fait passer une annonce dans le mensuel de Lys et elle recherchait un animateur pour un "Billard qui s'ennuyait dans son coin".

Intéressé par la candidature de Serge Delville, le billard a très vite rencontré le succès et après un an d'activité, il fallu en mettre un second en service en 2011.

Et de ce fait, le club a été officialisé, en créant une association loi 1901. Le Billard Club du Béguinage Lysois est ainsi né en octobre 2011.

Nous profitons de cet article pour remercier la Mairie actuelle de l'aide qu'elle nous apporte, le local et l'aide financière.



Les membres du club lors de la cérémonie d'anniversaire.

Des échanges conviviaux ont eu lieu avec le club de billard de Mons en mars 2015. Le club participe aussi à l'animation des centres aérés, avec l'espoir d'avoir en retour quelques jeunes qui s'intéresseraient à cette forme de jeu.

Le billard carambole est considéré normalement comme sportif, mais l'idée pour le club est surtout de faire du loisir tout en continuant l'esprit initial de ce jeu, comme

noté dans son statut : "Développer et favoriser la pratique du billard".

L'esprit sportif est associé à la convivialité. C'est la formule choisie qui convient aux membres.

Présidé par M. Claude Delahaye, le club est équipé de 2 billards de 2,60 mètres de long de marque Toulet. N'hésitez pas à venir faire un essai. Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30. Rendez-vous au 1 rue des Tanneurs. —

## SALON DES COLLECTIONNEURS

Cet événement se déroulera le samedi 18 février et le dimanche 19 février à la salle Desmulliez.

CETTE rencontre des collectionneurs, soutenue par Lys Animation est organisée en binôme par l'association ALC Evénements et l'association Philatelys.

Dans les allées de cette 33<sup>ème</sup> édition, on trouvera une multitude d'objets à collectionner : timbres, cartes postales, jouets anciens, trains électriques, dont certains modèles sont très rares, bibliotèque, bandes dessinées, monnaies, disques, bouteilles de parfum, livres anciens de science-fiction, polars, minéraux, outils anciens, automates, boîtes à musique, fèves, bijoux, etc...

Plusieurs auteurs du Nord seront présents pour cette rencontre : Olivier Terrier, illustrateur ; Bernard Top, romancier ; Teel, caricaturiste ; Anne Therene, auteure de livres pour enfants et également Luc Deroubaix, auteur de bandes dessinées.

Sur scène se tiendra une exposition sur les trains et les poupées. Une tombola sera aussi proposée.

Une collecte de jouets sera mise en place au profit de "Entraide à l'Enfance", dont le but est de rendre plus agréable la vie des enfants. —

### RENSEIGNEMENTS

ALC Evénements  
p.delgrange@laposte.net

## SALON DE LA GOURMANDISE

LA 3<sup>ème</sup> édition du Salon de la Gourmandise se tiendra les 11 et 12 février prochains à la salle Desmulliez.

Ce salon gustatif sera ouvert de 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Entrée libre.

Venez nombreux à ce rendez-vous dédié au plaisir des papilles. —



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Les jeunes conseillers en place dans la salle du Conseil.

La séance plénière d'installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le mercredi 11 janvier. Les 25 jeunes conseillers âgés de 9 à 13 ont pris place comme les grands, dans la salle du Conseil.

LES dernières élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants s'étaient déroulées le jeudi 8 décembre. La campagne électorale avait eu lieu du 23 novembre au 7 décembre.

La prochaine étape sera la présentation et la validation des projets qui seront mis en place.

Pour l'école Saint Luc, il y avait 21 candidats et les 10 ayant obtenu le plus de voix ont été élus.

Pour l'école Paul Bert, il y avait 17 candidats et les 10 ayant obtenu le plus de voix ont été élus.

Pour l'école Le Petit Prince, il y avait 7 candidats et les 5 ayant obtenu le plus de voix ont été élus. —



### LISTE DES ÉLUS

#### ÉCOLE SAINT LUC

CHANUT Amaury - LIENART Margaux - PROCUREUR Chloé - MERTER Odrien - PISTILLO Lithenais - HERKAULT Hugo - COPIN Emilie - STRAPUTICARI Clara - DECRANE Mathis - THIEN Marylou

#### ÉCOLE PAUL BERT 2

SAABE Jade - OUBAALI Naim - HAIBOUT Chaima - TOMBOLOMAKO Fresco - KERRAD Lina - TOUAMA Ines - DESCHEMAECKER Mahias - CAMOSI Admiravel - PETIT Mathis - JODET Aurélien

#### ÉCOLE LE PETIT PRINCE

DEWAELE Elina - CHASTANG-RICHARD Léon - KAHOUH Imrane - PIEDBOIS Rachel - CARELS Tom

## STAGE DE FORMATION AU BAFA

CHACQUE année, durant les vacances de Noël, la ville propose aux jeunes de 17 ans et plus, un stage de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec l'association nationale UFCV.

Ce diplôme permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents. Le BAFA s'effectue en 3 étapes : la formation générale, le stage pratique et le perfectionnement.

La ville s'associe à la commune de Leers pour la première et la troisième étape. Cette année, la formation générale s'est déroulée à Leers et a accueilli 41 jeunes.

Le perfectionnement a eu lieu à Lys-lez-Lannoy avec la présence de 22 jeunes et pour thème "grands jeux et activités exceptionnelles".

Pour le stage pratique, les jeunes postulent par le biais d'un dossier de candidature animateur qui était à rendre début janvier.

En cas d'oubli, n'hésitez pas à postuler, vous serez placé(e) sur liste d'attente. —



## BILAN DES ALSH DE NOËL

LES accueils de loisirs ont accueilli en moyenne 147 enfants âgés de 3 à 14 ans la 1<sup>ère</sup> semaine et 59 enfants la 2<sup>ème</sup> semaine.

Parmi les activités réalisées : visite du Père Noël, spectacle de clown

et de magie, pour les plus petits ; escalade, karting et théâtre pour les plus grands.

Pour information, les accueils de loisirs de l'été auront lieu du 10 au 28 juillet et du 7 au 25 août. —

# DOSSIER central

## CHARTRE DES ATSEM : UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

*L'école est une priorité pour le maire et son équipe. L'implication de la ville dans les écoles maternelles est importante et la présence d'une ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) par classe le confirme.*

**A**VEC l'aide d'un groupe de travail, la municipalité a souhaité mettre en place et écrire cette Charte qui a été mise en œuvre ce 3 janvier 2017.

Les agents ATSEM ont un rôle éducatif important, accentué même avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui a entraîné de profonds changements.

"La particularité du cadre d'emplois ATSEM consiste dans le fait d'être confronté à une double autorité, celle fonctionnelle de la directrice d'école pendant le temps scolaire, et celle hiérarchique du Maire" signale Konrad Wallerand, Adjoint au Maire chargé de la vie scolaire, "et il nous a donc paru essentiel de clarifier les rôles et responsabilités de chacun."

### UN GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail, composé d'une référente ATSEM par école maternelle, des trois directrices et des responsables de service a été constitué pour écrire la Charte.

Si le décret de 1992 a permis la création d'un réel statut des ATSEM, la définition des fonctions qui leur sont dévolues n'en reste pas moins floue et ne présente pas un positionnement hiérarchique et fonctionnel clair.

L'objectif du groupe de travail était de rédiger un document cadre précisant ces relations hiérarchiques et



fonctionnelles avec les responsabilités de chacun afin d'apporter un service de qualité au bénéfice des enfants maternelles et de garantir également une homogénéité et une cohérence de fonctionnement entre toutes les écoles publiques de la commune. C'était aussi l'occasion de valoriser ce métier, souvent méconnu, d'ATSEM et de préciser que ces agents font bien partie de l'équipe éducative.

### UN MÉTIER FÉMININ

Dans la ville, il y a 20 agents ATSEM pour 20 classes, réparties dans les 4 écoles maternelles existantes : Marie Curie, Anatole France, Paul Bert et Le Petit Prince.



1 - L'aide pendant les ateliers dans la classe.  
2 - La signature officielle de la Charte en mairie, le 10 décembre dernier, en présence des ATSEM.  
3 - L'aide pendant la collation du matin.  
4 - Toute l'équipe des ATSEM de l'école Paul Bert.

La totalité de ces agents ATSEM sont des femmes. L'ATSEM est une professionnelle de la petite enfance.

Même si cela semble évident, il convient de préciser que la condition première pour devenir ATSEM, c'est d'aimer les enfants ! Et ce n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

En effet, travailler au quotidien avec de jeunes enfants implique une grande patience, une disponibilité à chaque instant, que ce soit pour conduire les enfants aux toilettes, soigner les petits bobos et les gros chagrins, et donner de l'affection aux petits qui, bien souvent, quittent le cocon familial au moment de l'entrée à l'école. Ainsi, l'agent ATSEM doit pouvoir montrer des qualités presque maternelles, en tout cas être capable de douceur et d'affectuosité, y compris et surtout dans un cadre professionnel.

### UNE JOURNÉE TYPE

Chaque matin, les agents ATSEM assistent les enseignants à l'accueil des enfants et de leurs parents et veillent à ce que l'entrée à l'école se déroule dans les meilleures conditions. Tout au long de la journée les tâches de l'agent sont variées : habillage, déshabillage, accompagnement aux toilettes, lavage des mains, préparation et surveillance de la sieste, distribution du goûter, etc...

Elle prépare et range le matériel (peinture, pinceaux, papier, etc...), anime parfois les jeux et les ateliers manuels avec l'enseignant.

Pendant le temps extra-scolaire elle accompagne et aide l'enfant à prendre ses repas et anime les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Elle participe aussi à la décoration des classes, à la préparation des fêtes et aux sorties de groupe.

Enfin une partie des activités de l'ATSEM consiste à l'entretien des locaux et des matériels.

Elle doit connaître parfaitement des protocoles définis : procédures de nettoyage et de désinfection des structures, modalités d'utilisation des produits et outils, conditions de stockage, entre autres.

Elle doit aussi avoir des notions de gestion des stocks, puisque c'est à elle que revient la responsabilité de gérer ces produits et matériels.



### UNE DÉMARCHÉ DE QUALITÉ

Avec la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs, les ATSEM voient leur travail évoluer. Le lien avec les équipes enseignantes doit s'affiner pour apporter des réponses éducatives tant sur le plan scolaire que périscolaire.

La rédaction d'une telle Charte a été menée par un travail de qualité issu d'une réflexion partagée. L'un des atouts de cette Charte et non le moindre c'est d'être le résultat d'une démarche participative.

Ce document de référence a été approuvé au CHSCT du mois de septembre 2016 et voté au conseil municipal le 7 décembre 2016. Signée le samedi 10 décembre 2016, cette Charte vivante sera susceptible de divers ajustements après une évaluation conjointe entre la ville et l'Éducation Nationale.

### LES ATSEM EN CHIFFRES

**20** ATSEM RÉPARTIES dans les écoles maternelles

**100 %** DE FEMMES

En 2016, **8** agents sur **20** inscrits à des formations

**1** ATSEM PAR CLASSE (réglementation : 1 par école)

**4** ÉCOLES MATERNELLES publiques dans la ville

**497** ÉLÈVES

dans ces classes maternelles

### LA SIGNATURE

Cette Charte a été signée officiellement en mairie, le samedi 10 décembre 2016, conjointement avec la ville, représentée par le Maire M. Gaëtan Jeanne et avec l'Éducation Nationale, représentée par Mme Marion Desmarest, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

## EXPOSITION SUR LA LAÏCITÉ

Une exposition ouverte au public, sur le thème de la Laïcité et de la Citoyenneté, a eu lieu tout au long du mois de janvier à la bibliothèque municipale de l'Agora.

Les élèves des écoles maternelle Paul Bert et élémentaires Paul Bert 1 et 2, ont collaboré à cette réalisation sous l'impulsion des 3 directeurs d'école (Mme Desrumeaux, Mme Thuet et M. Van Meenen) et de leurs équipes enseignantes.

Cette action s'appuie sur la Charte nationale de la Laïcité qui est effective dans toutes les écoles publiques françaises depuis 2013.

L'exposition était composée de différents travaux en fonction des âges dont des textes, des dessins, des dialogues, des affiches et des vidéos.

Ce projet s'est engagé en continuité de la journée nationale de la Laïcité du 9 décembre et tous les enfants y étaient associés à leur niveau.

Les symboles et les valeurs de la République y ont été étudiés et les enfants ont pu découvrir entre autres Marianne et notre devise "Liberté, Egalité & Fraternité".

Des visites guidées encadrées par les enseignants furent organisées par classe. Les enfants étaient ame-



Les enfants très attentifs pendant la visite de l'exposition. jours à soutenir des initiatives promouvant le savoir-vivre et le vivre-ensemble en collaboration avec l'Education Nationale. \_



Les enfants visitant la mairie.

nés à faire part de leurs ressentis permettant ainsi de faire comprendre et de mettre en valeur les bases du vivre-ensemble.

De nombreux enfants sont également revenus, avec fierté, accompagnés de leurs parents revisiter leurs différents travaux.

Parallèlement à cette action, M. Hubert, enseignant CE2, a profité de l'occasion pour inviter sa classe à faire une visite guidée de la mairie en l'espace d'un après-midi et pour inviter M. le Maire à être interviewé par les élèves sur tous les sujets concernant le fonctionnement d'une mairie.

La municipalité s'engagera tou-

## CONSEIL DES SENIORS

Sur la volonté du Maire, le Conseil des Seniors a pris progressivement forme au cours de l'année 2016.

Le Conseil des Seniors est une instance consultative avec pour objectif, d'associer les seniors aux décisions de la municipalité.

Il émet un avis sur des sujets concernant les seniors, tout en étant à l'initiative d'actions en direction des personnes âgées, voire même de l'ensemble des Lysois.

Le conseil des Seniors est organisé en commissions thématiques. Les thèmes de réflexion actuellement retenus sont : énergie, relations avec le Conseil des Enfants, domaines, déplacements, culture. Auxquels s'ajouteront prochainement : santé, sécurité, handicap.

Pour contacter le Conseil des Seniors, émettre un avis, poser une question ou encore postuler... une boîte aux lettres est à votre disposition en Mairie. \_

## SOLIDARITÉ

En cette période de l'année, la vigilance est nécessaire dans le repérage des personnes isolées qui pourraient de ce fait se trouver en difficultés.

Le pôle seniors en lien avec le CCAS met en place chaque année le plan grand froid.

Si vous souhaitez vous inscrire, un registre est disponible en mairie. Un agent communal prendra ensuite régulièrement contact avec vous. \_

## AGENDA CULTUREL

AGENDA

FÉVRIER  
MARS/AVRIL

<b>JEANFI JEANSSENS</b> ONE MAN SHOW 20h - Théâtre de l'Eden Tarif : 8€ ou 5€ avec le Pass Culture. Réservations*	4/02
<b>PIERRE LEMARCHAL</b> CONCERT 20h - Théâtre de l'Eden Tarif : 15€ / Réservation au CCAS les 7, 14, 20 et 28 janvier.	11/02
<b>ARNAUD MAILLARD</b> ONE MAN SHOW 20h - Les Bains Douches Tarif : 10€ ou 8€ avec le Pass Culture. Réservations**	18/02
<b>QUINT'OUL</b> "Comme au cinéma" CONCERT 20h - Les Bains Douches Tarif : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Réservations : moosic.prod@gmail.com / 06 65 21 30 06.	24/02
<b>THE ESCAPIST</b> CONCERT 20h - Les Bains Douches Tarif : 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Réservations**	18/03
<b>EDEN DU RIRE</b> ONE MAN SHOW Gil Alma et Cyril Etesse (gagnant du Tremplin d'humour 2016) Tremplin d'humour 20h - Théâtre de l'Eden Renseignements et réservations au 03 20 81 86 56.	24 et 25 mars
<b>CHORALE DE GRUSON</b> 20h - Théâtre de l'Eden	31/03
<b>PRINTEMPS DES ARTS</b> 10h-12h et 14h-17h - Salle Desmulliez Invités d'honneur : Thierry Mordant, Jeremy et Sébastien Piquet. Entrée libre.	1 <sup>er</sup> au 7 avril
<b>JULIE VILLERS</b> ONE WOMAN SHOW 20h - Les Bains Douches Tarif : 10€ ou 8€ avec le Pass Culture. Réservations**	15/04
<b>CHTI LYSSOIS</b> SPECTACLE 20h - Les Bains Douches Renseignements et réservations au 06 63 83 76 71.	22/04
<b>PRINTEMPS DE L'HARMONIE</b> CONCERT 20h - Théâtre de l'Eden Entrée libre.	29/04

\*Réservations : 03 20 81 86 56 ou reservation@mairie-lyszlannoy.com  
\*\* Informations/Réservations sur le site www.passculture.net

## PASS CULTURE INTERCOMMUNAL



Le Pass Culture est géré en intercommunalité avec Lannoy, Leers, Toufflers, Saily-lez-Lannoy et Willems.

ADHÉRER au Pass Culture est totalement gratuit. Il permet à son détenteur de bénéficier de remises ou de divers avantages sur les manifestations culturelles

organisées par les 6 villes. Par exemple, avec le Pass Culture, une famille de 5 personnes réglera 25€ au lieu de 40€ pour le spectacle du 4 février "Jeanfi décolle".

Pour s'inscrire à ce service, rendez-vous au service Culture-Animation de la mairie. Vous y remplirez un formulaire, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Votre carte sera faite immédiatement pour une validité de 2 ans.

Toutes les manifestations culturelles proposées par les villes partenaires sont regroupées sur le site internet : [www.passculture.net](http://www.passculture.net) \_

## ARNAUD MAILLARD

SON dernier one man show est intitulé "Seul dans sa tête ou presque!" Arnaud Maillard nous livre ici une performance, en décidant de casser tous les codes du genre.

Venez voyager dans sa tête, un monde peuplé de personnages hilarants, touchants et décalés !

Après avoir suivi une formation aux cours Simon et à l'Actor Studio, Arnaud Maillard enchaîne les rôles au cinéma ("Brice de Nice", "Pars vite et reviens tard", "la vérité si je mens 3", etc...) et les shows humoristiques. Il multiplie les prix comme des petits pains et les tournées dans toute la France. Et il sera aussi à Lys-lez-Lannoy !

Le samedi 18 février aux Bains Douches, à 20h. Tarifs sur place : 10€, 8€ avec le Pass Culture, les étudiants, et les personnes privées d'emploi. Réservations sur [www.weezevent.com](http://www.weezevent.com) \_

## CONCERT

UN spectacle de Pierre Lemarchal est prévu le 11 février à 20h au théâtre de l'Eden.

Tarif : 15€. Réservations encore possible au CCAS : le vendredi 3 février de 16h à 17h30 et le samedi 4 février de 10h à 12h.

Contact : Tél. 06 28 55 50 10 et Tél. 07 61 57 02 56. \_



Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

**A NOTER**

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017 à 19h, salle du Conseil en mairie. Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet [www.lyslezlannoy.fr](http://www.lyslezlannoy.fr)

**UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE**

L'OPPOSITION de gauche dépeint la ville de manière négative posons-nous quelques questions. Trouvez-vous logique que la ville installe des caméras de vidéoprotection dans la commune et accepte une subvention d'entreprises de LYS pour étendre le dispositif ? Nous : Oui, Eux : Non. Trouvez-vous normal que la ville n'héberge plus personne à titre gracieux dans des bâtiments municipaux ? Nous : Oui, Eux : Non. Trouvez-vous normal que la ville

lutte contre la mendicité agressive et les rassemblements de personnes causant des perturbations notamment du bruit la nuit ? Nous : Oui, Eux : Non. Enfin trouvez-vous normal que le Maire de la commune demande des informations comptables et un respect de la loi, à une association qui bénéficie d'un local et d'une subvention ? Nous : Oui, Eux : Non.

**F.PILLOIS du groupe Union Pour les Lyssois**

**LYS ENSEMBLE**

À HEM et dans d'autres villes voisines de tous bords politiques, les municipalités ont soutenu l'organisation de réveillons solidaires. Hem, où une nouvelle épicerie solidaire verra aussi prochainement le jour. À Lys-lez-Lannoy, sous prétexte que le Maire refuse que "des gens puissent s'amuser sur le compte de la ville", les personnes isolées toute l'année le sont également restées le soir du 31 décembre, puisque que le réveillon solidaire, symbole du Vivre Ensemble à Lys, a été supprimé par la nouvelle municipalité. Le coût de

revient de notre dernier réveillon solidaire n'était pourtant que de 0,03€ par habitant ! À l'heure où notre rôle d'élus doit être de rassembler nos administrés bien au-delà de nos convictions politiques, que penser d'un maire qui minimise l'action de notre épicerie solidaire et cherche à semer le trouble, pour l'unique raison qu'il n'assume pas sa politique de désengagement envers les familles les moins favorisées ?

**Les élus du groupe Lys Ensemble**

**C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ**

Bas les masques. Le carnaval de Lys n'est pas supprimé par choix budgétaire comme le réveillon solidaire... Merci aux élus qui votent sans débat, attachés aux us et coutumes, des obligations bien séantes du passé sans futur.

Vient le temps du carême dans "cette ville comme ils aiment" : Triste, austère, loin de nos vécus qu'ils sont si prompts à masquer derrière du pain et des jeux éphémères.

**Aline ANDRE - Lyssois, c'est vous qui voyez, vous qui déciderez**

**SOUTIEN AUX FAMILLES CONFRONTÉES AU HANDICAP**

FAMILLE en Harmonie soutient les familles confrontées au handicap. Des volontaires se mobilisent 2 heures par semaine et proposent aux enfants/adultes en situation de handicap des temps de loisirs, de balades, de sorties culturelles, de jeux... en fonction de leurs besoins et de leurs envies, en accordant aussi du temps libre à leur famille.

Cette action est gratuite et sans obligation, elle concerne tous les âges et tous les handicaps, dans la mesure où l'enfant/l'adulte handicapé soit à la charge de ses parents, frères ou sœurs.

Si vous êtes intéressé par cette action, vous pouvez contacter Madame Stéphanie Mey au 06 58 05 14 87 ou par mail : [stephaniemey@uniscite.fr](mailto:stephaniemey@uniscite.fr)

Pour plus d'informations pratiques : [www.lyslezlannoy.fr](http://www.lyslezlannoy.fr) rubrique solidarité/ handicap \_

**DÉCÈS**

Nous avons appris la triste nouvelle de la disparition de Denis Morel à l'âge de 79 ans.

Ancien adjoint aux sports durant les mandats de Maurice Codron et de Daniel Chabasse, il était reconnu par tous pour ses nombreuses compétences.

Ancien président de l'office municipal des sports, il a contribué activement au développement des clubs dans la ville.

Les élus présentent leurs sincères condoléances à toute la famille. \_

**ÉCOLE DU MOUVEMENT**



Chaque année, avant les vacances de Noël, l'école du Mouvement organise un tournoi de Volley-ball au profit des Restos du Cœur.

Le mercredi 14 décembre, le club s'est mobilisé toute la journée pour s'affronter dans un tournoi amical. Les joueurs devaient apporter des denrées alimentaires.

**DÉPÔTS SAUVAGES**

TOUT objet déposé sur les trottoirs de la ville est considéré comme un dépôt sauvage.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes : nuisances olfactives et visuelles, dangers sanitaires, et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique. Pour rappel, le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi (juillet 1975) et passible d'amende pouvant aller jusqu'à 1500€. \_

Le 15 décembre à Paris, le club a été élu lauréat des Trophées du Sport Responsable. Générali et Sébastien Chabal, président du jury, ont retenu l'EDM, parmi 13 fédérations et 311 clubs, pour ses initiatives positives et plus particulièrement pour l'accessibilité du sport au plus grand nombre.

Le club a été mis à l'honneur lors de la cérémonie des Vœux 2017. \_

**SALAGE DES TROTTOIRS**

QUAND l'hiver arrive, la météo peut entraver la bonne circulation, notamment avec le gel sur les trottoirs. Pour rappel, il revient aux riverains de saler les trottoirs devant leur habitation lors des périodes de gel.

Cette opération de salage doit être effectuée en cas de verglas jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les différentes bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux. \_

**CALENDRIER 2017 - ERRATUM**

- M. NICOLAS QUÉVAL et M. CLÉMENT PERRAULT - Médecins généralistes au 120 promenade de l'Avenir : Tél 03 20 22 40 50. Possibilité de prendre rendez-vous sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)  
- Mme LUCIE JANON - Infirmière au 120 promenade de l'Avenir : Tél 03 20 82 97 38.

**RESTAURATION MUNICIPALE**

Recherche photos et anecdotes afin de réaliser une fresque. Pour ces documents, merci d'apporter des précisions : qui, quand et comment. Un tri sera fait en fonction du nombre par période et des doublons. L'adresse d'envoi des documents est : [economat@mairie-lyslezlannoy.com](mailto:economat@mairie-lyslezlannoy.com)

**AGENDA sportif**

<b>STELLA LYS</b> Stade Jean Cholle
<b>Séniors préligue</b> 05/02 - 15h : reçoit Saint André 12/02 - 15h : reçoit Anstaing Chéreng
<b>LYS RANDONNEE CLUB</b> Rdv salle Desmulliez
05/02 - 8h30 : Parc Stevens et Villa Cavrois (8 km) 12/02 - 8h30 : Leers (10 km) 19/02 - 8h30 : Tressin (12 km) 26/02 - 8h30 : Aubers (11 km)
<b>CLUB PONGISTE LYSSOIS</b> Salle Valéria Borza
07/02 - 19h : reçoit Saint Quentin Info club : Qualification du club pour le quart de finale de l'ETTU Cup Match contre le club tchèque du SKST Stavoimpex Hodonin
<b>ÉCOLE DU MOUVEMENT</b> Salle Omnisport Jules Ferry
<b>National 3 Masculin</b> 05/02 - 16h : contre Torcy 16/02 - 16h : contre Bellaing <b>National 3 Féminin</b> 05/02 - 14h : contre Liévin 11/02 - 14h : contre Laon

**MISES À L'HONNEUR**

LORS de la cérémonie des Vœux aux forces vives, aux corps constitués et aux habitants, ont été mis à l'honneur : Mme Tassan, présidente de l'école du Mouvement, club élu le plus citoyen de l'année ; M. Briffeuil, président du CP Lys, nommé dirigeant de l'année 2016 par le journal La Voix des Sports ; M. Houel, président du club "Les 3L" devenu président de l'aéromodélisme de la région des Hauts de France. \_

MERCREDI	1	- <b>Repas de l'association Les Amis du Béguinage.</b> A 12h au Béguinage.
JEUDI	2	- <b>Dernier jour des inscriptions pour l'exposition "Les ondes à la loupe".</b> Tél en mairie au 03 20 75 27 07, poste 114 ou par mail : <a href="mailto:gestiondessalles@mairie-lyslezlannoy.com">gestiondessalles@mairie-lyslezlannoy.com</a>
VENDREDI	3	- <b>Inscriptions colis</b> (distribution 4 mars) et Banquet (5 mars) de 9h à 11h et de 14h à 16h au CCAS. - <b>3, 10, 17 et 24 : Cours d'initiation à l'informatique</b> tous les vendredis matin de 9h à 12h à l'Espace Maurice Titran. Renseignements : Tél. 03 20 75 29 17 82. - <b>3 et 4 : Inscriptions pour le spectacle de Pierre Lemarchal</b> prévu le 11 février 2017 à 20h au théâtre de l'Eden. Tarif : 15€. Contact : Tél. 06 28 55 50 10 et Tél. 07 61 57 02 56. Le vendredi 3 de 16h à 17h30 et le samedi 4 de 10h à 12h au CCAS.
SAMEDI	4	- <b>Exposition "Les ondes à la loupe"</b> de 14h à 17h à la salle De Bee de l'Espace Culturel Maurice Codron. - <b>Animation Patoisante par l'association Ch'ti Lyssois.</b> De 14h30 à 17h, à l'Espace Culturel Maurice Codron. Entrée : 2€ ou gratuit pour les adhérents. Renseignements : Tél. 03 20 82 58 72 ou Tél. 03 20 02 99 12. <a href="mailto:chtilysois@gmail.com">chtilysois@gmail.com</a> - <b>Spectacle Jean Fi Décolle.</b> Au Théâtre de l'Eden. Tarifs : 8€ et 5€ avec le Pass Culture. Réservations : <a href="mailto:reservation@mairie-lyslezlannoy.com">reservation@mairie-lyslezlannoy.com</a>
DIMANCHE	5	- <b>Loto de l'Union Pour les Lyssois</b> à 14h30 à la salle Desmulliez.
LUNDI	6	- <b>Inscriptions tous les lundis de février</b> pour la braderie du 1 <sup>er</sup> mai. Pour les habitants des rues du capitaine Parent, des frères Delreux, Meunier, Rabelais et Mulhouse. Maison de quartier du Bon Poste de 14h30 à 17h. Tarif : 5€ les 2 mètres.
MARDI	7	- <b>Inscriptions scolaires</b> pour l'année scolaire 2016/2017. Elles se feront du 7 février 2017 au 13 mai 2017 du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h au service guichet unique de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé. Seuls les responsables légaux peuvent procéder à l'inscription des enfants. - <b>Atelier Art floral</b> au Béguinage de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h. Sur inscriptions préalables.
MERCREDI	8	- <b>Goûter de l'association Les Amis du Béguinage.</b> A 14h au Béguinage.
VENDREDI	10	- <b>Inscriptions colis</b> (distribution 4 mars) et Banquet (5 mars) de 9h à 11h au CCAS.
SAMEDI	11	- <b>11 et 12 : Salon de la Gourmandise</b> à la salle Desmulliez. De 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. - <b>"Les samedis ludiques."</b> Jeux de société en famille chaque 1 <sup>er</sup> samedi des vacances scolaires. Proposition d'une quarantaine de jeux à pratiquer sur place en toute convivialité ! De 10h à 13h et de 14h à 17h, à la bibliothèque municipale, Espace Culturel Agora Maurice Codron. - <b>Assemblée Générale de l'Amicale du Don du sang.</b> A la salle De Bee de l'Espace Culturel Maurice Codron à 15h. - <b>Concert de Pierre Lemarchal</b> (Père de Grégory Lemarchal) à 20h au Théâtre de l'Eden.
DIMANCHE	12	- <b>Spectacle Bonn'innée</b> au Zéphir de Hem de la troupe de Théâtre Wallon Mouscronnois. Sur inscription au préalable.
MARDI	14	- <b>Inscription Atelier Art floral</b> de 9h à 11h au CCAS (pour les séances des 14 mars et 4 avril). - <b>Jeux mémoire</b> à l'espace Maurice Titran à 14h15. Sur inscription au préalable.
SAMEDI	18	- <b>18 et 19 : Salon des Collectionneurs.</b> Salle Desmulliez. De 9h à 18h le samedi et de 9h à 18h le dimanche. - <b>One Man Show d'Arnaud Maillard</b> à 20h aux Bains Douches, 10€ et 8€ avec la carte Pass "Arnaud Maillard seul dans sa tête... ou presque !!!" (infos sur le site : <a href="http://www.passculture.net">www.passculture.net</a> )
MERCREDI	22	- <b>Don du sang</b> à la salle De Bee de l'Espace Culturel Maurice Codron de 10h à 13h et de 15h à 18h.
VENDREDI	24	- <b>Quintette de cuivres "Quint'OUL"</b> à 20h aux Bains Douches, sur le thème des musiques de films, 5€ et 3€ avec la carte Pass (infos sur le site : <a href="http://www.passculture.net">www.passculture.net</a> )
MARDI	28	- <b>Jeux mémoire</b> à l'espace Maurice Titran à 14h15. Sur inscription au préalable.